



NOTE DE CADRAGE

LES JEUNES AIDANTS

Une recherche participative
pour construire un guide de sensibilisation



Avec le soutien de :



En collaboration avec :



Synthèse du projet

Les jeunes aidants sont une population invisible. De fait, l'ensemble des acteurs manque de connaissances et de repères pour identifier ces situations et intervenir de manière efficace.

Fort de ce constat, Handéo, en partenariat avec l'Association Française des Aidants, JADE et APF France handicap, propose de réaliser un guide de sensibilisation pour aider les acteurs intervenant à domicile à la prise de conscience de l'existence des jeunes aidants ainsi que pour mieux comprendre leur situation et ainsi faciliter leur accompagnement social, médico-social et sanitaire (notamment par des SAAD, SSIAD, SPASAD, SAVS, SAMSAH, CSI, HAD, assistant social de secteur, équipe d'évaluation, etc.).

La construction de ce guide s'appuiera sur une recherche participative. Ce travail de recherche associera les différentes parties prenantes (autoreprésentants, associations de familles et d'aidants, fédérations du domicile, représentants des pouvoirs publics dont l'éducation nationale, les Conseils Départementaux, les MDPH et les ARS, etc.) et sera ancré dans le vécu des jeunes aidants ou de personnes l'ayant été. L'objectif sera ainsi de rendre visibles les besoins et les difficultés de ces jeunes afin de mieux les prendre en compte dans les offres de services proposées aux publics vulnérables et à leur famille (personnes en situation de handicap, personnes âgées dépendantes ou personnes souffrant d'une maladie chronique). Cette recherche comprendra également des entretiens avec des professionnels intervenant à domicile afin d'analyser leur pratique et leur système de représentation.

Ce travail de recherche participative permettra ainsi de construire un guide à double entrée :

- d'une part, le guide insistera plus spécifiquement sur une meilleure connaissance des profils et des situations caractérisant les jeunes aidants de moins de 18 ans qui fournissent une aide, une assistance ou un soutien à un membre de leur famille en situation de handicap (frère, sœur, parent, grand-parent, etc.) souvent de manière régulière et pouvant impliquer des responsabilités importantes. Pour autant, il permettra aussi de fournir des clés pour appréhender la situation des jeunes adultes aidants de 18-25 ans ou celle des jeunes aidants de personnes âgées ou de personnes souffrant d'une maladie chronique.
- d'autre part, le guide sera plus particulièrement à destination des services à domicile qui accompagnent des personnes vulnérables et qui peuvent être confrontés à des familles dont au moins l'un des enfants à un rôle de jeune aidant. Cependant le socle de connaissances diffusées pourrait servir à termes à d'autres professionnels qui peuvent être confrontés à ce type de situation, dont les acteurs de l'éducation nationale, de la santé ou le cas échéant de la protection de l'enfance. Il pourra également aider les familles à mieux prendre conscience de ces situations. Enfin, il pourra servir de support aux organismes de formation.

I. Quelques éléments de contexte

➤ *Éléments de définition*

La notion « d'aidant » a une quarantaine d'années¹. Il existe plusieurs terminologies : « aidant », « aidant non professionnel », « proche aidant », « aidant familial », « aidant naturel », etc. Toutes ces expressions ne font pas nécessairement consensus. Elles viennent désigner une population de santé publique, mais les personnes directement concernées ne se reconnaissent pas toujours dans cette terminologie. Il peut s'agir d'un membre de la famille (parent, grand-parent, frère/sœur, tante, nièce, etc.), un ami ou une amie, un voisin, le concierge, etc.

Dans le secteur des personnes âgées, l'article L. 113-1-3 du CASF définit le proche aidant notamment comme « un parent ou un allié, définis comme aidants familiaux, ou une personne résidant avec [la personne aidée] ou entretenant avec elle des liens étroits et stables, qui lui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne ». Cette définition pourrait être étendue à d'autres secteurs puisqu'elle est en réalité en cohérence avec la Confédération des Organisations Familiales de l'Union Européenne (COFACE Handicap). Le collectif inter-associatif d'aide aux aidants familiaux (CIAAF) et la CNSA proposent de définir l'aidant comme « *la personne qui vient en aide à titre non professionnel, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage, pour les activités quotidiennes. Cette aide régulière peut être prodiguée de façon permanente ou non. Cette aide peut prendre plusieurs formes* »².

Quelle que soit la définition retenue, elle tend à gommer la spécificité des jeunes aidants, et donc à renforcer leur invisibilité puisque le critère de l'âge n'est pas pris en compte. Or les aidants mineurs (moins de 18 ans) ou jeunes adultes (moins de 25 ans) sont exposés à différents types de risques très spécifiques en particulier la scolarité et l'insertion professionnelle. Ils sont également confrontés à des risques de rupture familiale, de crise d'identité et troubles du développement psycho-affectif. De plus, en raison de leur manque de visibilité, ces risques peuvent être accrus par l'absence de soutien ou de prévention.

¹ Capuano C and Blanc Eeca. (2012) "Aux origines des aidants familiaux". Les transformations de l'aide familiale aux personnes âgées, handicapées et malades mentales en France dans la seconde moitié du vingtième siècle. Rapport de recherche pour la MiRe/DREES et la CNSA.: Centre de recherches historiques (UMR-CNRS 8558/EHESS).

² Collectif inter-associatif d'aide aux aidants familiaux (2011), « Manifeste du CIAAF pour la défense de l'aidant familial non professionnel » ; CNSA. Accompagner les proches aidants, ces acteurs « invisibles ». Paris : CNSA, 2012. Le guide de l'aidant familial utilise également une définition similaire : Ministère de la santé et des solidarités. Guide de l'aidant familial. 3ème éd. Paris : Ministère de la santé et des solidarités, 2011.

➤ *Données épidémiologiques*

Quelle que soit la situation de handicap, de dépendance ou de maladie considérée, on estime entre 8 500 000 (DREES) et 11 millions (Fondation APRIL) le nombre d'aidants en France.

Concernant spécifiquement les jeunes aidants, les données sont encore imprécises en France. On sait que 11 % de ces aidants ont moins de 30 ans (Anesm, 2014) et on peut estimer à 3 % le nombre d'aidants de moins de 18 ans (Enquête handicap santé de la DREES, 2008). Au Royaume-Uni, 8 % des aidants auraient entre 11 et 18 ans, en Suède, 7% auraient entre 14 et 16 ans, et en Italie, 7 % auraient entre 15 et 24 ans. En Suisse, presque 8 % auraient entre 10 et 15 ans et aux Pays-Bas, 6 % auraient entre 13 et 17 ans³.

Ces jeunes aidants peuvent répondre à des besoins plus ou moins importants de surveillance ou de soutien moral, mais ils peuvent également être dans la réalisation de gestes très concrets, comme celle de la toilette, de l'habillement ou de la douche (20%), d'actes liés aux soins comme par exemple préparer le pilulier ou assurer le suivi médical (43 %)⁴.

Comme pour n'importe quel autre proche aidant, cela peut avoir pour conséquence un épuisement important, une réduction de la vie sociale, une altération de la vie privée, etc. Ils peuvent également avoir des difficultés de santé. Il peut s'agir, par exemple, de risques musculosquelettiques liés aux transferts, d'épuisement ou du manque de sommeil qui ont des conséquences sur la concentration, la fatigue, l'irritabilité, l'épuisement psychique, etc. Un jeune aidant peut lui-même être en situation de handicap.

³ www.youngadultcarers.eu

⁴ Novartis-Ipsos, Qui sont les jeunes aidants aujourd'hui en France ? 2017

II. Les objectifs du projet

Handéo, en partenariat avec l'Association Française des Aidants, JADE et APF France handicap, propose de réaliser un guide de sensibilisation pour aider les acteurs intervenant à domicile à la prise de conscience de l'existence des jeunes aidants ainsi que pour mieux comprendre leur situation et ainsi faciliter leur accompagnement social, médico-social et sanitaire (notamment par des SAAD, SSIAD, SPASAD, SAVS, SAMSAH, CSI, HAD, assistant social de secteur, équipe d'évaluation, etc.).

La construction de ce guide s'appuiera sur une recherche participative. Ce travail de recherche associera les différentes parties prenantes (association de familles et d'aidants, fédération du domicile, représentants des pouvoirs publics dont l'éducation nationale, les Conseils Départementaux, les MDPH et les ARS, etc.) et sera ancré dans le vécu des jeunes aidants ou de personnes qui l'ont été. L'objectif sera ainsi de rendre visibles les besoins et des difficultés de ces jeunes afin de mieux les prendre en compte dans les offres de services proposées aux publics vulnérables et à leur famille (personnes en situation de handicap, personnes âgées dépendantes ou personnes souffrant d'une maladie chronique). Cette recherche comprendra également des entretiens avec des professionnels intervenant à domicile afin d'analyser leur pratique et leur système de représentation.

Ce travail de recherche participative permettra ainsi de construire un guide à double entrée :

- d'une part, le guide insistera plus spécifiquement sur une meilleure connaissance des profils et des situations caractérisant les jeunes aidants de moins de 18 ans qui fournissent une aide, une assistance ou un soutien à un membre de leur famille en situation de handicap (frère, sœur, parent, grand-parent, etc.)⁵ souvent de manière régulière et pouvant impliquer des responsabilités importantes. Pour autant, il permettra aussi fournir des clés pour appréhender la situation des jeunes adultes aidants de 18-25 ans ou celle des jeunes aidants de personnes âgées ou de personnes souffrant d'une maladie chronique.
- d'autre part, le guide sera plus particulièrement à destination des services à domicile qui accompagnent des personnes vulnérables et qui peuvent être confrontés à des familles dont au moins l'un des enfants à un rôle de jeune aidant. Cependant le socle de connaissances diffusées

⁵ L'étude ADOCARE issue du projet Jaid et piloté par Paris-Descartes rappelle que cette aide peut aussi concerner un-e cousin-e ou un-e oncle-tante ou un beau-parent (résultats intermédiaires, mai 2019).

pourrait servir à termes à d'autres professionnels qui peuvent être confrontés à ce type de situation, dont les acteurs de l'éducation nationale, de la santé ou le cas échéant de la protection de l'enfance. Il pourra également aider les familles à mieux prendre conscience de ces situations. Enfin, il pourra servir de support aux organismes de formation.

Ce travail de recherche participatif et ce guide s'inscrivent dans le cadre de la Convention Internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989 et plus particulièrement de l'article 3 centré sur des choix et des décisions qui le concernent ainsi que sur sa protection et les soins nécessaires à son bien-être.

Pour cela, ils prendront appui sur les actions déjà mises en place à l'étranger, et plus particulièrement le Royaume-Uni, l'Australie, la Norvège ou la Suède. Par exemple, au Royaume-Uni, la loi de 2015 a ouvert des droits spécifiques pour les jeunes aidants. Ces droits consistent à prévoir une évaluation de leur situation ainsi qu'un accompagnement.

Ils viendront également appuyer et enrichir des chantiers politiques qui ont été amorcés, sans nécessairement prendre en compte la spécificité des jeunes aidants, dont :

- Le rapport de la CNSA pour accompagner les proches aidants, ces acteurs « invisibles » (2012)
- La recommandation de l'Anesm sur le soutien des aidants non professionnels (2014)
- La stratégie nationale pour soutenir et accompagner les aidants de personnes en situation de handicap (2016)
- La fiche action N°12 sur le soutien des proches aidants du volet « polyhandicap » de la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale (2016)
- Le rapport de Dominique Gillot sur les proches aidants (Tome 2 – 2018)
- L'expérimentation sur le relayage et les séjours de répit aidants-aidés (2018)
- La priorité n°6 « épauler les jeunes aidants » du plan national d'aide aux aidants (2019)
- Le projet de loi « autonomie et grand âge »

III. Méthodologie du projet

➤ *Le Comité de Pilotage :*

Un Comité de pilotage national sera mis en place au premier semestre 2020. Il comprendra des représentants des proches aidants et d'anciens jeunes aidants, des professionnels et des institutionnels. La composition des Comités de pilotage devra être constituée de manière « raisonnée », c'est-à-dire qu'elle permettra de croiser une diversité de situation dont les membres du Comité peuvent avoir connaissance en termes de difficultés, de localisation géographique, de modalité d'accompagnement, d'âge des personnes et de l'origine sociale.

Du fait de l'objectif premier du guide, sa composition impliquera une sur-représentation des associations de personnes handicapées et du domicile. Cependant, elle impliquera également d'autres acteurs pour permettre cette ouverture vers des situations liées à l'âge et à la maladie, et vers des secteurs tels que la protection de l'enfance, l'éducation nationale, les professionnels de santé, etc.

La composition pressentie serait la suivante :

AFA, Jade, Handi-Lol, CNSA, MSA, APF France handicap, UNAFAM, UNAF, collectif je t'aide, Observatoire National de la Protection de l'enfance, éducation nationale, délégation interministérielle à l'autisme, Conseil départemental, MDPH, ARS, les fédérations du domicile (adessadomicile, UNA, fedesap, UNADMR, FNAAFP-CSF), Centre de Ressources MultiHandicap, France Parkinson, France Alzheimer, Aurélie UNTAS (Paris Descartes), Léonor Fasse (Gustave Roussy), cancéropole IDF, l'Œuvre Falret, le CIAAF, le Crédit Agricole Assurances, jeunes aidants et parents de jeunes aidants.

Le Comité de pilotage se réunira trois fois une demi-journée.

➤ *La capitalisation des travaux existants en France :*

Handéo a déjà réalisé plusieurs recherches participatives sur le secteur de l'aide à domicile, en particulier l'accompagnement des personnes autistes⁶, polyhandicapées⁷, vivant avec un handicap psychique⁸ ou avec une lésion cérébrale acquise⁹.

⁶ Handéo, L'accompagnement des enfants et adolescents autistes par des SAAD : attentes, bonnes pratiques et enjeux, 2017

⁷ Handéo, les conditions sociales de l'accompagnement à domicile des personnes polyhandicapées, 2019

⁸ Handéo, Etude sur l'accompagnement à domicile des personnes adultes en situation de handicap psychique, 2016

⁹ En cours de réalisation

Ces analyses ont été complétées également par des travaux de Handéo portant spécifiquement sur l'organisation de l'accompagnement du secteur social, médico-social et sanitaire à domicile¹⁰. Ces différents travaux permettent d'avoir un premier corpus de connaissances sur le fonctionnement des SAAD et plus globalement des interventions à domicile. La problématique des aidants a systématiquement été abordée. Celle des jeunes aidants a fait l'objet d'une analyse spécifique dans le cadre de la dernière recherche participative de Handéo sur les auxiliaires de vie sociale (AVS) et les techniciennes d'intervention sociales et familiales (TISF) qui intervenaient chez les familles au titre de l'aide à la parentalité dans le cadre d'un SAAD famille et, le cas échéant, de la PCH¹¹. L'ensemble de ces travaux seront mobilisés pour enrichir l'analyse et la construction du guide.

Une partie des membres du Comité de pilotage a notamment été choisie pour les recherches qu'ils peuvent mener et les réflexions ou les actions qu'ils ont pu déployer en territoire. Par exemple, les travaux réalisés par Paris Descartes (notamment ADOCARE) ou les ateliers pour les jeunes aidants mis en place par JADE ou l'AFA seront capitalisés dans le cadre de ce projet de guide, en particulier sur la manière de caractériser les profils. Les travaux de ADOCARE seront également utiles pour mieux appréhender le cadre spécifique de la scolarité et venir compléter les entretiens institutionnels exploratoires (cf. partie sur les entretiens individuels). Les professionnels de l'éducation nationale ne sont pas la cible première du guide ; mais si l'on veut que le guide puisse également être utile à ce type d'acteurs, il paraît nécessaire de mieux connaître la manière dont ils peuvent être confrontés aux situations de jeunes aidants et la spécificité de leur environnement par rapport à celui du domicile.

➤ *Un recueil de données exploratoires au Royaume-Uni :*

Des informations sur les politiques publiques et les actions du Royaume-Uni à l'égard des jeunes aidants seront recueillies. Ce recueil sera complété par la rencontre de professionnels, de jeunes aidants et de familles qui prennent part à des ateliers organisés pour les jeunes aidants dans un quartier du Nord de Londres. Ces différentes données permettront également d'identifier des outils mis en place et ils rendront compte des difficultés rencontrées par les jeunes aidants en fonction de leur situation.

¹⁰ Handéo, Quelle pertinence des outils d'évaluation, 2019 ; Handéo, les effets pour les usagers d'un SAAD renforcé handicap psychique, 2018 ; Handéo État des lieux pour définir un cadre d'expérimentation des dispositifs combinés et intégrés SAAD – SAMSAH/SAVS (« SPASAD » handicap adulte), 2016

¹¹ Handéo, Le rôle des SAAD famille auprès des personnes en situation de handicap : de l'accompagnement des enfants en situation de handicap à l'handiparentalité, 2019

➤ *Les entretiens individuels :*

La sélection des entretiens se fera en concertation avec les Comités de pilotage à partir d'une approche compréhensive. C'est-à-dire que les situations retenues auront été appréciées comme « significatives » par les acteurs de terrain pour être rencontrées en entretien individuel.

Quinze à vingt situations de jeunes aidants, ou personnes l'ayant été, seront rencontrées en entretien individuel pendant 1 heure chacune en moyenne. Pour les personnes mineures, un protocole d'accord sera mis en place auprès des parents. Ces entretiens pourront être complétés par des échanges avec la personne aidée, d'autres proches ou des professionnels. Ils pourront également être consolidés, si besoin, par des entretiens avec des institutionnels (MDPH, Conseil Départementaux, ARS, Education Nationale, etc.).

Pour ce type de recherche, l'échantillon n'a pas pour vocation d'être représentatif ou exhaustif comme pour les méthodes quantitatives. Il doit surtout pouvoir respecter un principe de diversité afin de mieux comprendre la pluralité des contraintes et des besoins des personnes. En outre, du fait du nombre d'études très faibles sur le sujet des jeunes aidants, ce travail a avant tout un caractère exploratoire. Aussi, il privilégie une méthode inductive (c'est-à-dire avec un questionnement ouvert qui sera redéfini au fur et à mesure avec les entretiens et le Comité de pilotage) à une méthode déductive (qui part d'une problématique et d'hypothèses). Cette méthode est très souvent utilisée dans les approches interactionnistes et permet de construire une analyse ancrée dans la réalité quotidienne des personnes¹².

➤ *La construction du guide :*

Le projet devra permettre la production d'au moins un outil de sensibilisation. Il est prévu que cet outil soit un guide. Cependant si un autre format ou si d'autres outils devaient être envisagés au regard des résultats de la recherche, ils suivront le même processus de construction.

Le guide s'appuiera sur la recherche participative, les difficultés qui auront pu être identifiées et la manière dont les acteurs trouvent des solutions. Les entretiens issus de la recherche tenteront d'éclairer les rapports qui peuvent exister entre le vécu et les attentes à l'égard de l'accompagnement des jeunes aidants et de l'offre disponible ainsi qu'à l'égard des conditions de vie familiale et de l'environnement dans lequel les jeunes aidants vivent.

¹² Glaser B G., Strauss A., La découverte de la théorie ancrée, Paris, La découverte, 2010 (1967)

Ce point sera d'autant plus important qu'il permettra de contextualiser les données du guide et les éventuelles précautions à avoir avec certaines recommandations ou certains exemples qui serviront à illustrer ces recommandations.

Le guide s'appuiera également sur la littérature existante afin d'identifier des bonnes pratiques utiles aux professionnels du domicile ou pouvant servir à des acteurs peu familiers des jeunes aidants.

Pour agréger et capitaliser ces données, le guide sera construit avec un Comité de rédaction et un Comité de lecture selon la méthode du « consensus simple ». Cette méthode favorise la structuration et le développement de recommandations et de critères adaptés à partir d'une réflexion collective associant une pluralité de points de vue sur les actions à développer et à valoriser au regard des contraintes et des enjeux, parfois en tension, entre aides humaines, domicile et handicap.

- Le Comité de rédaction est composé des mêmes catégories de représentants que le Comité de pilotage (entre 10 et 15 personnes). Il se réunira trois à quatre demi-journées sur Paris : une trame de plan est proposée à la première réunion. Cette première réunion produira un premier corpus de recommandations qui sera restitué au Comité de rédaction dans une version 1 du guide. Cette version sera discutée et fera l'objet de deux à trois réunions. Entre chaque réunion, le document sera envoyé 15 jours à l'avance et les membres du Comité de rédaction seront invités à réagir en amont afin de préparer et documenter les échanges.
- Le Comité de lecture comprendra principalement des professionnels de l'aide à domicile et des personnes qui ne sont pas forcément spécialistes des jeunes aidants (entre 10 et 15 personnes). L'objectif sera ainsi de garantir le degré de réalisme et de compréhension des recommandations qui seront proposées dans le guide de sensibilisation. La relecture se fera par courriel et il y aura un délai de 15 jours pour relire le document validé par le Comité de rédaction.

IV. L'équipe projet

Le porteur du projet est Handéo. L'association confie son animation à Cyril Desjeux, docteur en Sociologie et directeur scientifique de Handéo services¹³. Il animera toutes les phases du projet, facilitera leur cohérence et assurera la co-construction du guide.

Handéo s'associe à l'Association Française des Aidants, JADE et APF France handicap afin de faciliter les prises de contact et l'organisation du projet.

Le Comité de pilotage facilitera l'accès au terrain et participera à l'analyse.

En début et en fin de projet, le Conseil éthique et scientifique (CES) de Handéo donnera un avis sur la méthodologie du travail de recherche et ses résultats.

Composition du Conseil éthique et scientifique (CES) :

- Maryvonne Lyazid (présidente), ancienne adjointe au défenseur des droits
- Michel Boudjemaï, juriste et formateur - IRTS Champagne-Ardenne
- Catherine Brisse, médecin de physique/réadaptation - Fédération du Poly et du Multihandicap / Hôpital La Roche Guyon
- Bernadette Céleste, psychologue, ancienne directrice de l'INS HEA
- Anne-Lyse Chabert, auto-représentante, docteure en philosophie - SPHERE
- Laurence Dauphine - DREES
- Mariam Dembele, auxiliaire de vie sociale - Auxil'life
- Lahcen Er Rajaoui, auto-représentant, président de l'association « Nous Aussi »
- Emmanuelle Fillion, sociologue - EHESP
- Eve Gardien, sociologue - Université de Rennes
- Salome Herszberg, auto-représentante – Trisomie 21 France
- Frédérique Lucet, doctorante – Lise, CNAM
- Marie-Pierre Hervy, gériatre - SFGG

¹³ Handéo a créé Handéo Services, sa filiale Economie Sociale et Solidaire à qui elle confie l'exploitation de ses activités de Recherche & Développement et de certification/labellisation. Ainsi Handéo est libérée de toutes contraintes de gestion et peut se concentrer sur sa vie associative.

- Benoit Eyraud, sociologue - Démarche Cap'droit
- Jenceya Lebel, aide médico-psychologique - AMSAV Côté Familles
- Jérôme Monnot, auto-représentant - Paris Dauphine
- Etienne Petitmengin, retraité
- Valérie Pinget, psychologue - CRA Alsace
- Philippe Publo - IFRH
- Albert Prevos, administrateur CFHE
- Pascale Roussel, professeur - MSSH
- Cédric Routier, psychologue - HADéPaS
- Myriam Winance, sociologue - EHESS (CERMES)

V. Programme prévisionnel du projet

Le projet est prévu sur une durée de 20 mois.

Intitulé de l'étape	Contenu des actions mises en œuvre dans l'étape	Résultats en fin d'étape : livrables, productions	Date de début	Date de fin
Comité de pilotage national (suivi du projet)	<i>Installation du comité de pilotage national et présentation du projet</i>	- CR réunion	Mars 2020	
1^{ère} phase de terrain	<p><i>Réalisation des entretiens/observations</i></p> <p><u>Réalisation de l'étape :</u> Handéo</p> <p><u>Aide à sa réalisation :</u> Comité de pilotage</p> <p><u>Validation :</u> Comité de pilotage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CR réunion et grille d'entretien - Liste des contacts (environ 10 entretiens) 	Avril 2020	Juin 2020
Comité de pilotage national (suivi du projet)	<i>Echange sur les premiers résultats</i>	- CR réunion	Juillet 2020	
2^{ème} phase de terrain	<p><i>Echange sur les résultats et expertise partagée</i></p> <p><u>Réalisation de l'étape :</u> Handéo</p> <p><u>Aide à sa réalisation :</u> Comité de pilotage</p> <p><u>Validation :</u> Conseil éthique et scientifique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CR réunion - Liste des contacts (environ 10 entretiens) - Note d'avancement 	Aout 2020	Octobre 2020

<p>Rapport final (3^{ème} phase) : 2020</p>	<p style="text-align: center;"><i>Rédaction du rapport</i></p> <p><u>Réalisation de l'étape :</u> Handéo</p> <p><u>Aide à sa réalisation :</u> Comité de pilotage « Réunion » et « Bouches du Rhône »</p> <p><u>Validation :</u> Conseil éthique et scientifique</p>	<p>- Rapport final</p>	<p>Novembre 2020</p>	<p>Novembre 2020</p>
<p>Comité de pilotage national (suivi du projet)</p>	<p style="text-align: center;"><i>Echange sur le rapport et réflexion sur les pistes d'action (dont le guide)</i></p>	<p>- CR réunion</p>	<p>Décembre 2020</p>	
<p>Comité de rédaction (4^{ème} phase) : 2021</p>	<p style="text-align: center;"><i>Rédaction du guide</i></p> <p><u>Réalisation de l'étape :</u> Handéo</p> <p><u>Aide à sa réalisation :</u> Comité de rédaction</p> <p><u>Instance de validation :</u> - Comité de rédaction</p>	<p>- CR réunion</p>	<p>Janvier 2021</p>	<p>Avril 2021</p>
<p>Comité de lecture (5^{ème} phase) : 2021</p>	<p style="text-align: center;"><i>Relecture du guide</i></p> <p><u>Réalisation de l'étape :</u> Handéo</p> <p><u>Aide à sa réalisation :</u> Comité de lecture</p> <p><u>Suivi de l'étape :</u> Handéo</p> <p><u>Instance de validation :</u> Conseil éthique et scientifique</p>	<p>- Outil(s)</p>	<p>Juin 2021</p>	<p>Aout 2021</p>



handéo

DONNER LES MOYENS
À CHACUN D'ÊTRE CITOYEN



PROCHAINEMENT

Vous souhaitez mieux comprendre les jeunes aidants ?
Un outil de sensibilisation est en construction...



Membres Handéo



handéo



www.handéo.fr